



ARBALOU est un organisme d'intérêt général entrant dans la catégorie des associations ouvrant droit à une réduction d'impôt selon l'article 200-5 du Code général des impôts

Bulletin d'adhésion 2014

Madame, Monsieur.....

Demeurant.....

.....

Tél :

Mail :

souhaite adhérer à l'Association ARBALOU

verse sa cotisation de 25 €uros (personne seule) pour l'année 2014

verse sa cotisation de 40 €uros (couple) pour l'année 2014

accompagnée d'un don supplémentaire de€uros, pour le soutien aux projets de l'association

à

le Signature

Chèque à établir à l'ordre de l'association ARBALOU – A retourner à :
ARBALOU - Mairie – Rue des halles – BP –21220 GEVREY CHAMBERTIN